

ANNEXE 3 : L'APPROCHE D'INVESTISSEMENT DURABLE DE GENERALI GLOBAL INFRASTRUCTURE

Generali Global Infrastructure (GGI) est une société de gestion du Groupe Generali spécialisée dans les investissements en infrastructures, et fait partie des pionniers de l'investissement à impact dans ce secteur.

L'approche de GGI s'est construite en reconnaissant très tôt le potentiel de cette classe d'actifs d'aller au-delà de l'évaluation des risques ESG et de déployer une politique d'investissement ambitieuse fondée sur la recherche d'impacts positifs et de contribution au développement durable. GGI est convaincu que cette politique ne se fait pas au détriment de la performance financière, et qu'au contraire, elle contribue à l'amélioration du profil risque-rendement de nos investissements dans la durée.

Notre approche :

Les deux piliers de l'approche d'investissement durable de GGI sont :

- *Impact des investissements*
 - o Contribution aux ODD : évaluation de la contribution des investissements aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies
 - o Accord de Paris : évaluation de l'empreinte carbone des investissements, et de leur alignement sur une trajectoire climatique compatible avec l'Accord de Paris
- *Evaluation ESG*
 - o La recherche d'impact est assortie d'une analyse systématique et rigoureuse en matière de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance afin de s'assurer de l'application de standards en ligne avec les exigences requises par GGI en tant qu'investisseur responsable.

Cette évaluation ESG, combinée à la recherche d'impacts positifs, constitue le socle de la vision holistique de l'investissement durable de GGI.

De cette vision et cette approche découlent des principes directeurs ainsi que des outils méthodologiques qui les étayent et appuient leur mise en œuvre.

a) Les principes directeurs :

1. GGI agit en investisseur responsable et intègre pleinement l'analyse ESG dans son processus d'investissement (de la sélection des actifs au suivi de la performance)
2. GGI exclut les actifs susceptibles de causer de fortes obstructions aux ODD, et favorise les investissements ayant une contribution positive au développement durable :
 - o Exclusion des actifs impliquant principalement le charbon, le pétrole ou les combustibles fossiles non conventionnels
 - o Soutien aux secteurs fondamentaux pour nos sociétés, une économie durable et inclusive :
 - Transition énergétique : énergies renouvelables, efficacité énergétique, mobilité verte (ferroviaire et mobilité électrique)
 - Environnement : principalement dans le secteur de l'eau et du traitement des déchets
 - Infrastructures sociales : services essentiels aux territoires dans le secteur de la santé (hôpitaux, maisons de retraites), l'éducation (écoles, universités), ou encore les logements sociaux
 - Infrastructures de communication : favorisant l'accès à l'information notamment dans les zones rurales (en particulier les réseaux de fibre,

notamment dans le cadre du Plan Très Haut Débit initié par le gouvernement français)

3. GGI mesure et reporte l'impact de ses investissements
 - o GGI attribue une notation ESG à tous ses investissements et en suit l'évolution, évalue et reporte la contribution de ses investissements aux ODD, ainsi que leur empreinte carbone et leur niveau d'alignement à la trajectoire climatique de l'Accord de Paris.

b) Les méthodes et outils :

Notation ESG :

En collaboration avec ISS-ESG, GGI a développé sa méthodologie et ses grilles de notation ESG, propriétaires et dédiées au secteur. Ces analyses font partie intégrante du processus d'investissement et traitent de ces sujets aux trois niveaux suivants :

- o Niveau sectoriel : les secteurs qui ne sont pas exclus d'emblée (i.e. énergies fossiles non conventionnelles, charbon...) sont évalués en fonction de leur contribution ou de leur entrave potentielle aux ODD.
- o Niveau des parties prenantes : évaluation de la gouvernance des sociétés portant les projets d'investissement, de leurs actionnaires, et des principales parties prenantes au projet (contrôle des controverses et analyse des politiques de gouvernance afin de s'assurer que les questions clés, notamment de la lutte contre la corruption, des ententes, de l'évasion fiscale et de la fraude comptable, ont été traitées de manière appropriée).
- o Niveau de l'investissement de lui-même : analyse des politiques et des standards environnementaux et sociaux, et de leur mise en œuvre, sur la base d'indicateurs adaptés à chacun des secteurs visés.

Alignement Accord de Paris :

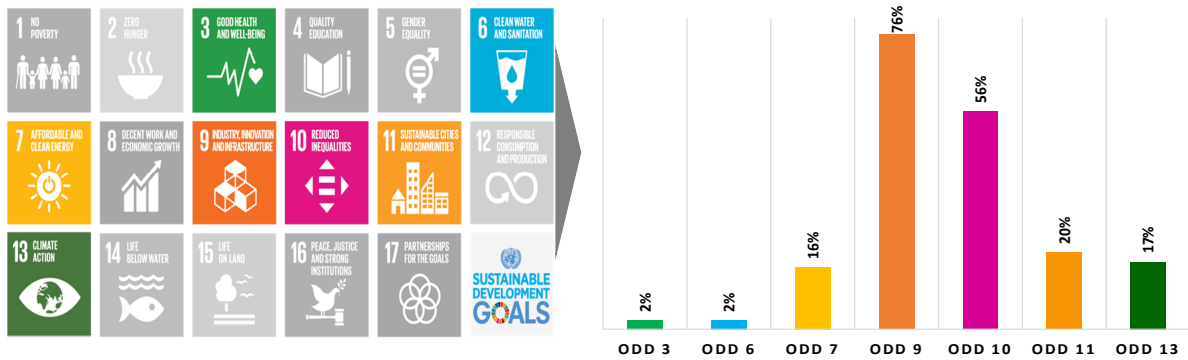
GGI a sponsorisé et travaillé au développement d'une méthodologie innovante dédiée au secteur des infrastructures, qui permet non seulement de mesurer l'empreinte carbone (scope 3) des investissements, mais également d'évaluer leur alignement à l'Accord de Paris en matière de trajectoire climatique.

Impacts des investissements réalisés

Generali France, par l'intermédiaire de GGI, s'engage pour plus de 300 millions d'euros dans des investissements en infrastructures. Son portefeuille diversifié contribue notamment significativement au financement vert avec une partie importante des investissements éligibles au programme d'obligations vertes du groupe Generali.

A travers GGI, Generali France contribue clairement aux ODD. GGI estime que les infrastructures en tant que classe d'actifs ont le potentiel de contribuer positivement à 10 des 17 Objectifs de Développement Durables. A travers ses thématiques d'investissements, GGI impacte majoritairement 7 d'entre eux. A titre illustratif, les contributions du principal fonds géré par GGI sont les suivantes :

Contribution à chaque ODD par ordre de % de contribution :



Source : Generali Global Infrastructure, Décembre 2020

Les contributions les plus importantes sont faites aux ODD 9 (industrie, innovation et infrastructure) et ODD 10 (réduction des inégalités). Cela reflète le rôle central des infrastructures dans ces ODD qui se focalisent sur l'accès à des services d'infrastructures essentiels pour une croissance durable et pour la réduction des inégalités ; objectifs qui se retrouvent dans les principaux secteurs visés par GGI. Les investissements réalisés par GGI dans le déploiement de réseaux de fibre optique en France, donnant accès au très haut débit aux territoires ruraux en sont une très bonne illustration.

Viennent ensuite les contributions aux ODD 11 (villes et communautés durables) et ODD 13 (lutte contre le changement climatique), caractéristiques de nos investissements dans les énergies renouvelables et la mobilité verte (notamment à travers les investissements dans le ferroviaire).

D'autre part, en date du 31/12/2020, l'ensemble des actifs gérés par GGI sont alignés sur une trajectoire globale en dessous de 2 degrés, en ligne avec l'objectif de respect de l'Accord de Paris.

Exemple d'investissement

Portefeuille de projets éoliens en France :

En fin d'année 2020, GGI s'est associé à un développeur spécialisé dans les énergies renouvelables pour l'acquisition et le financement d'un portefeuille de 19 projets éoliens en France. Le portefeuille de parcs éoliens comprend des actifs opérationnels d'une capacité de 112 MW et une série de projets qui porteraient à terme la capacité totale de production d'électricité à plus de 770 MW. Cet investissement permet d'éviter 8,811 tonnes de CO2 (versus la trajectoire 2°) et ainsi s'inscrit pleinement dans le cadre des objectifs de neutralité carbone d'ici à 2050 et de l'Accord de Paris.

Le portefeuille de projets éoliens contribue positivement à trois ODD :

- ODD 7 : Energie propre et d'un coût abordable
- ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure
- ODD 13 : Action pour le climat

D'autre part, ce portefeuille fait preuve de standards adéquats en matière ESG :

- D'un point de vue environnemental d'abord, les projets ayant été soumis à des processus d'autorisation environnementale stricte, confirmant notamment qu'aucun de ces projets n'est situé au sein de zones protégées, ou encore via l'évaluation régulière de l'impact des projets sur la biodiversité locale mis en place par le développeur.
- La société obtient également de bons résultats en matière de performances sociales. Elles se matérialisent par un dialogue actif avec les parties prenantes, et des

engagements pris en ce qui concerne notamment le respect des droits de l'Homme et des recommandations de l'Organisation Internationale du Travail.

- Enfin, la gouvernance de la société et celle de ses principaux actionnaires sont solides, à travers un traitement adéquat des principaux enjeux, notamment la lutte contre la corruption, la fraude comptable et l'évasion fiscale.

Cet investissement illustre parfaitement l'approche d'investissement durable de GGI, combinant impacts positifs et standards ESG élevés.